

Toulouse, le 28 janvier 2014

Indispensables, les zones humides sont en voie de disparition L'Agence accompagne des initiatives pour leur préservation

Bord de mer, étang, marais, marécage, vasière, tourbière, prairie inondable... Appelés aussi « zones humides », ces milieux de vie remarquables par leur diversité biologique représentent moins de 1 % du territoire alors que 50 % des oiseaux et 30 % des plantes menacées en dépendent.

La disparition ou la raréfaction des zones humides est préoccupante et, chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le **2 février**, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar.

Ces espaces de transition entre terre et eau ont toujours eu mauvaise presse. Longtemps décriées, les zones humides ont été largement asséchées. Au niveau national, elles continuent de disparaître rapidement, depuis 1960 près de la moitié a disparu.

Leur rôle est pourtant primordial et chacune d'elles joue un rôle essentiel dans le cycle de l'eau et le maintien de la biodiversité : régulation du régime des eaux, filtre et transformation des nutriments, habitats de nombreuses espèces...

Dans le grand sud-ouest, l'agence de l'eau Adour-Garonne accompagne les partenaires afin de mettre en œuvre des opérations de préservation des zones humides et de leur biodiversité pour des actions d'inventaire, de connaissance, d'acquisition, de gestion et de travaux d'un montant de 3 à 4 millions d'euros par an.

Grâce à l'action et au soutien financier de l'Agence, ce sont 23 000 hectares fragiles qui sont gérés durablement et 1500 hectares qui ont été acquis depuis 2009 par les collectivités et les associations de protection de la nature.



Dans le Gers : les étangs de l'Armagnac

Le territoire du Bas-Armagnac, lieu de naissance d'une multitude de sources, est composé d'un réseau dense de 2140 mares et étangs, abritant notamment la plus importante population de cistudes d'Europe de Midi-Pyrénées. La Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides du Gers, opérationnelle depuis 2003, y anime un réseau de 202 gestionnaires de zones humides qui préservent ainsi et mettent en valeur 338 sites (268 étangs, 65 prairies humides et 38 mares) pour une superficie de 562 hectares. En 2012 et 2013, 50 hectares de prairies humides ont été engagés avec des agriculteurs dans un contrat de Mesures-

agri-environnementales territorialisées spécifiques à ces milieux.

« C'est la diversité des actions menées (conseils de gestion, restauration, sensibilisation, contractualisations, suivi d'espèces invasives, ...) qui contribuent à améliorer les rôles fonctionnels de ce réseau de zones humides »
Sophie HURTES, de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides.



Dans le Lot et dans le Cantal

Le bassin versant de la Rance et du Célé n'abrite pas de très grandes zones humides mais une multitude d'espaces reliés entre eux. Leur état relictuel augmente leur intérêt biologique et fonctionnel d'autant que les têtes de bassins sont justes à l'équilibre voire déficitaires au niveau quantitatif et qu'elles présentent des enjeux forts en terme de biodiversité (espèces patrimoniales), d'usages (production d'eau potable...) ou d'activités économiques (élevage principalement).

Basée sur le volontariat et la coopération, « notre travail est d'apporter un appui aux particuliers, agriculteurs, collectivités afin de concilier valorisation et préservation des milieux : pratiques agricoles favorables, pose de clôtures et points d'abreuvements, projets d'aménagement ou d'urbanisme, restauration de sites... » selon Pierre-François Prévitali de la CATZH Rance-Célé.

Il s'agit de constituer un réseau d'acteurs engagés pour la gestion durable des zones humides en partenariat avec les professionnels agricoles, l'Etat et les naturalistes. La CATZH Célé compte aujourd'hui plus de 30 adhérents qui préservent près de 90 zones humides.

Dans le Tarn : élevage en tourbière, Rhizobiome



Cet écosystème particulier, parfaitement maîtrisés par de nombreux éleveurs du Tarn profite de l'aide de l'Agence au travers du programme Réseau SAGNE Tarn. Depuis 2001, les propriétaires et gestionnaires de zones humides travaillent en vue de trouver des solutions de gestion durable de ces espaces fragiles. Parmi eux de nombreux agriculteurs éleveurs, qui entretiennent les zones humides, essentiellement par le pâturage, et contribuent ainsi à préserver les fonctions hydrologiques et la richesse des écosystèmes. « *Le meilleur ami de la sagne* est le troupeau qui, correctement conduit, permet de maintenir la richesse écologique des zones humides* », Céline Thomas. Les zones humides sont pour les éleveurs de vraies assurances sécheresse. Leur utilisation demande un savoir-faire et une technicité de conduite de troupeau et de compréhension de cet écosystème particulièrement pointu, ce que de nombreux éleveurs du Tarn ont su développer.

Le Réseau SAGNE accompagne 87 adhérents qui préservent par leur action responsable plus de 1000 ha de zones humides du Tarn, soit 25% des zones humides connues dans ce département.

Pour plus d'infos <http://www.rhizobiome.coop/reseau-sagne-tarn/presentation-du-reseau/>

En Gironde : la Leyre

Au titre de Natura 2000, un éleveur bovin installé depuis 2010 sur le Delta de la Leyre est engagé dans des



pratiques agricoles respectueuses du patrimoine naturel exceptionnel de ces prairies inscrites dans le réseau international RAMSAR. « Défendant son identité résolument forestière, le Parc Naturel Régional n'en oublie pour autant pas le lien historique entre ses zones humides et l'agriculture » déclare François Billy de la mission Patrimoine Naturel du Parc. Là où l'agriculture traditionnelle a disparu, Natura 2000 mime les savoir-faire ancestraux avec le financement de chantiers : ici pour installer des clôtures et permettre à nouveau des parcours à moutons ou à vaches, là pour entretenir et faucher des prés tourbeux... des efforts consentis au titre de la richesse

en faune et flore des quelques prairies résiduelles de bord de cours d'eau.

Pour en savoir : film sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne : www.eau-adour-garonne.fr/médiathèque
« La transhumance au pied de la ville » présente l'initiative de la commune de Villenave d'ornon (33).